

la cité
des métiers

du Grand Roissy
- Le Bourget

en projet

Un service



La Cité des métiers du Grand Roissy – Le Bourget est habilitée à recevoir 30% du solde de la taxe d'apprentissage (13 %), soit 3,9% de votre taxe d'apprentissage.

Ses actions sont dédiées à l'information et à l'orientation auprès des jeunes, des actifs et des entreprises.

La rencontre entre les habitants et les entreprises du Grand Roissy – Le Bourget est au cœur de ses missions :

- Développer la promotion de vos métiers
- Mettre en place des parcours de découverte métiers
- Vous accompagner dans vos recrutements

Contact :

Sandra Le Goascogne

Responsable du Pôle
Orientation & Entreprises

Mail :
sandra.legoascogne@pariscdgalliance.fr

Tél. : 06 83 62 39 30

Bordereau de versement

Solde de la taxe d'apprentissage 2020

Nom de la société :

Adresse :

.....

Numéro de siret :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Déclare verser la somme de €

en paiement du solde de la taxe d'apprentissage 2020.

Payée le :

Par chèque n°

Banque

À l'ordre de : **GIP EMPLOI ROISSY CDG** (raison sociale de Paris CDG Alliance)

Poster à l'adresse suivante : **PARIS CDG ALLIANCE**
Bâtiment Aéronef
Place de Magellan – BP 9003
95731 Roissy CDG Cedex

Ou par virement bancaire : RIB sur demande ou à télécharger sur
<http://pariscdgalliance.fr/wp-content/uploads/2020/02/Commentcontribuer.pdf>

Joignez obligatoirement la copie de votre ordre de virement à votre bordereau de versement.

Fait à le

(Cachet de la société)

À réception du paiement, un reçu libératoire vous sera envoyé aux coordonnées transmises ci-dessus.